

" PHONE WEB "
Société Anonyme au capital de 337.500 €
Siège social : 88, Rue de Courcelles (75008) PARIS
403.916.133. RCS PARIS
(2000 B 04555)

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 SEPTEMBRE 2020
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi, pour vous rendre compte de la marche de notre société au cours de l'exercice ouvert le **1^{er} Janvier 2019** et clos le **31 Décembre 2019** et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

Vous avez noté que le délai de réunion, habituellement fixé au mois de Juin, a été reporté au plus tard au 30 Septembre 2020, pour tenir compte des effets du confinement et de l'Etat d'Urgence Sanitaire qui en a résulté, et ce, conformément aux dispositions édictées par l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 Mars 2020, et des autres dispositions prises ultérieurement.

De son côté, votre Commissaire aux Comptes vous fera le bilan de sa mission. Ses rapports, ceux de votre Conseil sur **la gestion** au cours de l'exercice 2019 ainsi que sur **le gouvernement d'Entreprise et la gestion des risques**, de même que le compte de résultat, l'annexe, le bilan et les autres documents ou les renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous vous rappelons que ces comptes vous sont présentés selon les méthodes d'évaluation en vigueur et conformément au plan comptable.

ACTIVITE

L'exercice 2019 confirme la consolidation du redressement amorcé lors des précédents exercices, notamment grâce à la réorganisation des équipes, à la réduction des frais de structures et à une légère progression du Chiffre d'Affaires, dans un contexte de concurrence toujours aussi exacerbée.

Votre Direction s'est attachée à poursuivre le recentrage des équipes sur des opérations de télévente à meilleure valeur ajoutée - *pour la clientèle habituelle d'éditeurs juridiques de renom* - avec des effets positifs en termes de rentabilité, le résultat d'exploitation étant en phase avec les objectifs poursuivis, ayant ainsi permis à notre Société de renouer avec une profitabilité substantielle.

Votre Direction doit néanmoins apporter un bémol à ces résultats, puisque cette profitabilité s'est traduite par l'abondement de la provision pour participation des salariés aux résultats de l'Entreprise pour un montant de 30.250 €, ainsi que par le paiement de l'Impôt sur les Sociétés pour un montant de 55.326 €, alors même que le CICE a purement et simplement disparu des comptes.

Votre Direction vous précise que le montant du résultat d'exploitation a représenté 11,3 % du Chiffre d'Affaires pour s'élever à 226.764 € et constitue donc une performance solide, eu égard à la nature de l'activité développée par notre Société.

Votre Direction a, comme par le passé, fait preuve d'une grande vigilance quant à l'évolution des charges de structure tout au long de l'exercice 2019, avec un nouveau recul de 2,8 % des charges d'exploitation, venant en complément des réductions déjà opérées au cours des précédents exercices.

Votre Direction estime que ces résultats plutôt positifs pourraient être dramatiquement remis en cause par la pandémie COVID 19 et ses effets délétères sur l'économie Hexagonale et Mondiale.

Votre Direction a la conviction que cette pandémie aura indubitablement des conséquences sur le tissu économique Hexagonal et Mondial et constitue un événement équivalent à celui d'un conflit armé mondial, d'une ampleur inédite en plus d'un siècle pour de très nombreuses économies.

Il est probable que ses répercussions et ses dommages en terme économique seront incommensurables, tant le confinement et les fermetures administratives qui en ont découlé ont profondément atteint la confiance des décideurs économiques, puisque les mesures décidées par les gouvernements pour arrêter la propagation du virus ont provoqué tout d'abord un choc d'offre, suivi d'un choc de demande dans un contexte de pertes d'emplois, d'incertitude accrue et de confiance affaiblie, l'économie mondiale naviguant désormais en terrain inconnu pour de nombreuses années.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement notre Société, votre Direction vous précise que le confinement s'est traduit par une mise en chômage partiel de la totalité du personnel, avec prise en charge par l'Etat des charges salariales, l'ensemble des prestations ayant été suspendu pendant la période d'urgence sanitaire.

Votre Direction vous informe que notre Société n'a pas sollicité de Prêt Garanti par l'Etat (P.G.E) compte tenu des liquidités dont elle disposait et que le niveau de la trésorerie n'a que peu varié pendant cette période, l'activité n'ayant que redémarré lentement depuis la fin du confinement, une partie du personnel ayant été maintenue en chômage partiel pour les prestations qui n'ont pas pu reprendre.

Dans le cadre du principe de prudence et d'anticipation des risques, votre Direction milite pour une suspension de la rémunération de l'actionnariat, afin de conserver la trésorerie nécessaire si d'aventure un nouveau confinement était décidé à l'Automne par les Autorités Administratives, hypothèse qui n'apparaît pas à l'heure où ces lignes sont rédigées comme totalement improbable.

I. UNE SITUATION EN LEGERE AMELIORATION :

Comme énoncé dans l'exposé qui précède, l'activité a progressé de 1,9 % au cours de l'exercice 2019, avec la poursuite de l'amélioration de la qualité des prestations accomplies.

Cette amélioration de la qualité des prestations s'est traduite par un résultat d'exploitation en progression sensible, désormais largement bénéficiaire - *de près de 227.000 €* -, le contrat ELEGIA étant monté en puissance.

Enfin, vous noterez que notre Société a réussi, comme lors des deux exercices précédents, à améliorer ses comptes de trésorerie, la Société n'ayant eu recours à aucun financement bancaire au cours de l'exercice 2019.

Cette prudence a ainsi permis à votre Direction de faire face sans difficulté aux conséquences du confinement et de ses effets sur l'activité, sans avoir à recourir aux dispositifs d'aide mis en place par l'Etat.

Votre Direction tient, comme pour les exercices précédents, à faire un point précis de l'évolution de la clientèle.

II. ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA CLIENTELE :

Votre Direction a poursuivi ses relations contractuelles avec les sept comptes ci-après énumérés, par ordre décroissant, savoir :

- Le Groupe "WKF - WOLTERS KLUWER FRANCE", avec "Les EDITIONS LAMY", "Le GROUPE LIAISONS" et "Les EDITIONS DALLIAN", avec lequel le niveau de prestations est stable, le montant réalisé étant de 899.500 € ;
- Le "GROUPE REVUE FIDUCIAIRE", avec lequel il a été développé l'activité commercialisation de produits de formation, est en très légère progression, le chiffre réalisé étant de 326.700 € ;
- Les "EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE" ont enregistré une forte progression, de près de 46 %, le montant des prestations réalisées étant de 328.400 € ;
- Par ailleurs, les "EDITIONS TISSOT" reculent légèrement, pour un montant de l'ordre de 217.700 € ;
- D'autre part, les prestations pour les Editions "DALLOZ" ont repris quelques couleurs, pour un montant global de près de 66.200 € ;
- Les "EDITIONS TECHNIQUES DE L'INGENIEUR" ont reculé sensiblement, de plus de 31 %, pour s'établir à 30.000 €, et des prestations ponctuelles ont été réalisées pour les Sociétés "LEXBASE", "AMALFI", la Société "ELEGIA" ayant sollicité nos équipes bien plus fortement qu'auparavant, les prestations réalisées s'établissant à 76.280 € ;
- Enfin, le budget du "C.S.T.B." - "Centre Scientifique et Technique du Bâtiment" a progressé pour un volume de prestations de près de 31.000 €.

III. LA POURSUITE DES MESURES D'ADAPTATION :

Comme votre Direction vous l'a énoncé dans l'exposé qui précède, les charges d'exploitation ont de nouveau enregistré un recul d'environ 3 %, avec de nouvelles économies enregistrées sur le site d'Amiens pour le poste "locations".

Enfin, le poste "charges salariales" est stable, alors même que les effets du CICE ont disparu, pour près de 45.000 €, les charges sociales ayant amorcé un repli.

Votre Direction va maintenant procéder à une rapide analyse des résultats.

RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

Notre Société a réalisé, au titre de l'exercice 2019, un **chiffre d'affaires** de 1.991.661 €, en progression de 1,9 %.

Nous vous rappelons que le chiffre d'affaires réalisé lors de l'année 2018 s'élevait à 1.955.150 €.

Par ailleurs, le total des produits d'exploitation pour l'exercice 2019 s'établit à 2.001.859 €.

Nos charges d'exploitation ont de nouveau reculé de 2,8 %, après les baisses déjà enregistrées lors des deux précédents exercices, ce qui s'est traduit par un **résultat d'exploitation** en forte progression, lequel est largement bénéficiaire, de **226.764 €**.

Vous noterez que le total des **charges d'exploitation** s'est élevé à 1.775.095 €.

Leur évolution, par grands postes, d'un exercice sur l'autre, est mise en évidence par le tableau ci-dessous :

	Exercice 2018	Exercice 2019
Charges externes pour :	358.760 €	353.965 €
Impôts et taxes pour :	36.308 €	24.721 €
Salaires et charges sociales pour :	1.393.796 €	1.393.323 €
Amortissements pour :	2.611 €	2.546 €
Dotations aux provisions :	30.241 €	/
Autres charges pour :	5.693 €	540 €

Une lecture rapide de ces chiffres permet de constater les évolutions suivantes, savoir :

- ✓ Un recul de près de 1,3 % du poste "*Charges Externes*";
- ✓ Une baisse importante du poste "*Impôts et taxes*", de près de 32 % ;
- ✓ Une stabilité du poste "*Salaires et Charges sociales*";
- ✓ Une baisse sensible des postes "*dotations aux provisions*" et "*Autres charges*".

Notre **résultat financier** présente un solde créditeur en fort recul, lequel s'établit à 352 € de telle sorte que notre **résultat courant avant impôts** est créditeur de **227.116 €**, en forte amélioration.

Après imputation du **résultat exceptionnel** présentant un solde légèrement débiteur de 39 €, **et après dotation de la provision pour participation des salariés à concurrence de la somme de 30.250 €** et paiement de l'impôt sur les Sociétés pour un montant de 55.326 €, le compte de résultat dégage **bénéfice net comptable de 141.500 €**.

Vous noterez, en conformité des dispositions législatives, que notre Société n'a aucun encours au titre de crédit bancaire, et que seules figurent en dettes financières les sommes laissées en compte-courant par votre Serviteur en sa qualité de Président, tout comme elle n'utilise aucun instrument financier particulier.

AFFECTATION DU RESULTAT

Votre Conseil vous propose d'affecter le **résultat bénéficiaire** de l'exercice **2019**, s'élevant à la somme de **141.500 €**, en totalité au poste "*Report à Nouveau*".

Il est ici rappelé, pour satisfaire aux prescriptions légales, qu'il a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants, savoir :

- ✓ Exercice 2016 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2017 : Aucun Dividende.
- ✓ Exercice 2018 : Dividende de **0,05 €** par action.

EVOLUTION PREVISIBLE - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES ET EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La priorité affichée par votre Direction au cours de l'exercice 2020 est d'atténuer au maximum les effets délétères du confinement et de la suspension de certaines prestations qui étaient opérées jusqu'alors par notre Société pour cause de ralentissement économique, en recherchant de nouveaux clients.

Comme énoncé dans la première partie de ce rapport, cette crise sanitaire aura des répercussions négatives pendant de très nombreuses années sur le tissu industriel, artisanal et commercial de l'Hexagone, avec de très importantes restructurations dès l'automne.

Plusieurs scénarii se font jour actuellement, mais il est certain que l'impact sur l'économie Hexagonale et Mondiale sera considérable, avec des séquelles à long terme pour de très nombreuses années.

Le recul du Chiffre d'Affaires enregistré par notre Société pendant les deux mois de confinement ne pourra pas être résorbé d'ici à la fin de l'exercice 2020, mais votre Direction s'est attachée à réduire le volume des charges fixes autant que possible, ce qui devrait se traduire par une année "blanche", si aucune deuxième "vague" ne survient pendant le dernier quadrimestre trimestre et à la condition que l'activité économique redémarre sensiblement, hypothèse non encore vérifiable à l'heure où ces lignes sont écrites.

La gestion très prudente de votre Direction depuis ces dernières années devrait permettre à notre Société de faire face aux difficultés actuelles, sans avoir à recourir à l'endettement et en préservant l'outil et le savoir-faire spécifique développé depuis plus de 20 ans.

Il n'en demeure pas moins certain que l'année 2020 sera difficile, votre Direction s'y étant préparée activement.

Il est évident que la reprise de la rémunération de l'actionnariat est l'autre priorité de votre Direction, dès lors que l'activité sera revenue à l'étiage précédent.

FIGURE EGALEMENT A L'ORDRE DU JOUR

L'expiration des mandats d'Administrateur de **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, de **Monsieur Olivier BONDOIS** et de **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos le 31 Décembre 2019.

Nous vous engageons à renouveler les mandats de **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, **Monsieur Olivier BONDOIS** et **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA** pour une nouvelle période de **six (6) années** entières et consécutives, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au 31 Décembre 2025.

JETONS DE PRESENCE

Nous vous engageons à surseoir de nouveau, pour l'exercice social en cours, au versement de jetons de présence aux Administrateurs.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a réalisé aucune activité en matière de recherche et de développement ni engagé de frais de recherche et développement au cours de l'exercice 2019.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, votre Direction vous indique que les comptes de l'exercice 2019 comprennent un montant de 30.250 € au titre de provisions et/ou charges non déductibles fiscalement, **correspondant intégralement à la provision pour participation des salariés.**

PRISES DE PARTICIPATION ET SOCIETES CONTROLEES

Néant

DECOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE

Il est d'usage, conformément aux dispositions des Articles L.444-6-1 Alinéa 1 de la Loi 2008-776 du 04/08/2008 du Code de Commerce et de l'Annexe à l'Article D.441-I-1°, de rendre compte de la décomposition, à la date des deux derniers exercices sociaux, du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Cette information, compte tenu de la nature des activités développées par notre Société, ne s'avère pas pertinente.

DECOMPOSITION DES CREANCES CLIENTS PAR DATE D'ECHEANCE

Il est d'usage, conformément aux dispositions de l'Annexe 4-1 à l'Article D.441-I-2° du Code de Commerce de rendre compte de la décomposition à la date du **31 Décembre 2019**, du solde des créances clients par date d'échéance.

Cette information, compte tenu de la nature des activités développées par notre Société, ne s'avère pas pertinente.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1°) SUR LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :

Vous prendrez acte que **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, le Président et Directeur Général de la Société, a perçu une rémunération brute annuelle de **119.300 €** dans toutes ses dispositions, augmentée de **18.225 €** d'avantages en nature au titre de l'exercice 2019.

Vous prendrez acte qu'aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice des mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunérations, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à l'exercice de celles-ci, notamment les engagements de retraites et autres avantages viagers.

Vous prendrez acte que ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS**, autres personnes physiques Administrateurs, n'a perçu de rémunération au titre des fonctions de mandataire social que chacun d'entre eux a exercé lors de l'exercice 2019.

Vous voudrez bien noter que ni **Monsieur Mohamed BOUKERDENNA**, ni **Monsieur Jean-Pierre MEAZZA**, ni **Monsieur Olivier BONDOIS** n'exerce d'autres mandats d'Administrateurs.

2°) SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES :

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, à l'effet d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse ainsi que la maîtrise des risques, en vue d'élaborer l'ensemble des informations destinées aux actionnaires tant sur la situation financière que sur les situations comptables et commerciales.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

2.1. Définition du contrôle interne :

Notre Société appréhende le contrôle interne comme un ensemble processus définis par la Direction Générale et mis en œuvre par les salariés.

Cet ensemble a pour objectif, savoir :

- ✓ La conformité aux lois, aux règlements et aux valeurs défendues par la Direction Générale ;
- ✓ L'application des instructions et orientations définies par la Direction Générale ;
- ✓ L'optimisation des processus internes en assurant entre les deux sites de PARIS et d'AMIENS l'efficacité des opérations et l'utilisation correcte des ressources ;
- ✓ La qualité et la sincérité des informations comptables, financières et de gestion.

Afin d'atteindre chacun de ces objectifs, la Direction Générale a mis en place des principes généraux de contrôle interne.

Ces principes reposent notamment sur :

- ✓ Une politique visant au développement de la culture du contrôle interne et des principes d'intégrité;
- ✓ Une identification et une analyse des facteurs de risques susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs de la Société ;
- ✓ Un examen périodique des activités de contrôle et la recherche d'axes permettant d'en améliorer l'efficacité.

2.2. Organisation générale du contrôle interne :

Notre Société veille à prendre en considération sa responsabilité d'entreprise.

Votre Direction est particulièrement soucieuse de l'éthique, de la diversité culturelle et de sa responsabilité sociale et sociétale.

Votre Direction rappelle régulièrement aux salariés que les règles générales d'éthique s'imposent à tous, quel que soit le niveau hiérarchique et les fonctions assurées.

2.3. Suivi et gestion des risques :

L'identification et la revue des dispositifs de gestion des risques au sein de la Société et susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs des deux sites de PARIS et d'AMIENS sont de la compétence des personnes ci-dessous, à savoir :

- Votre Serviteur, **Mohamed BOUKERDENNA**, Président et Directeur Général, en charge du contrôle interne général ;
- Un Responsable du Développement, en charge de la prospection commerciale, du suivi clientèle, avec le maintien du respect de la séparation des tâches d'ordonnancement, de comptabilisation et de paiement, tâches qui demeurent effectivement séparées au sein de la Société "PHONE WEB".

Par ailleurs, vous noterez que votre Direction est assistée par le **Cabinet DROZE**, l'Expert-Comptable de la Société.

2.4. Mise en œuvre du contrôle interne :

Un contrôle bimensuel de l'ensemble des opérations de gestion courante, gestion des commandes, tableau de bord commercial, gestion financière et "reporting" financier, gestion du personnel, est réalisé par les directions fonctionnelles et opérationnelles et sous la responsabilité des deux personnes visées ci-dessus, avec l'assistance du **Cabinet DROZE**, l'Expert-comptable de la Société.

Ce contrôle porte notamment sur :

- ✓ L'examen des comptes trimestriels ;
- ✓ L'examen de la gestion financière de la Société ;
- ✓ L'examen de l'évaluation des risques opérationnels et financiers et de leur couverture ;
- ✓ L'évolution des normes comptables, les méthodes et principes comptables retenus, les engagements financiers hors bilan ;
- ✓ La cohérence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne ;
- ✓ L'examen des risques fiscaux ;
- ✓ L'examen des principaux contentieux (juridiques, réglementaires) ;
- ✓ L'examen de la politique de la Responsabilité sociétale d'entreprise ;
- ✓ L'examen de la mise en application du "Règlement MAR", applicable depuis le 3 Juillet 2016 et transposé dans le règlement général de l'AMF, et notamment la mise à jour de la liste des initiés permanents ou occasionnels ainsi que la publication sur le site Web de la Société des informations permanentes relatives aux résultats annuels et semestriels, en conformité des dispositions de l'Article 17.1 du "Règlement MAR", sans oublier la liste des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein de la Société ainsi que la liste des personnes qui leur sont étroitement liées afin de déclarer l'ensemble de leur transaction sur titres, faisant notamment interdiction aux Dirigeants de Société inscrite au Marché Libre d'intervenir sur leur titres pendant 30 jours calendaires avant la publication du rapport financier.

Une réunion de coordination a donc lieu tous les 8 jours, votre Serviteur, le Directeur du Développement, les responsables de Production, pour en faire la synthèse au travers d'un rapport, et indiquer si l'adéquation et l'efficacité des procédures mises en œuvre sont satisfaisantes et répondent aux nouvelles contraintes d'une économie en perpétuelle évolution.

Ce comité examine donc toutes les semaines la qualité du processus d'évaluation mis en place par des sondages réalisés ponctuellement et analyse donc la pertinence des informations et déclarations communiquées dans le cadre de l'établissement de ce rapport mensuel.

Par ailleurs, ce comité a mis en place, depuis l'ouverture de l'établissement secondaire à AMIENS, des données comparatives entre les plateaux parisiens et amiénois, permettant ainsi un contrôle encore plus rigoureux des procédures de contrôle interne, et permettant de limiter les éventuelles dérives en matière de coût de fonctionnement, sous réserve de la prise en compte des spécificités des deux sites.

Pour toutes les autres opérations de gestion courante, les personnes visées ci-dessus travaillent en étroite collaboration avec le **Cabinet DROZE**, l'Expert-Comptable de la Société, et avec le Commissaire aux Comptes de la Société.

2.5. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière permanente des actionnaires :

Votre Direction est chargée de l'élaboration et du contrôle de cette information, avec l'assistance et la collaboration de **Maître Francis ARMAND**, l'Avocat de la Société, du Commissaire aux Comptes, et du **Cabinet DROZE**, l'Expert-Comptable.

Les procédures mises en œuvre dans notre Société concourant à l'établissement de l'information financière et comptable font l'objet de mises à jour annuelles.

Elles visent à contribuer au renforcement du contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et financière.

Elles portent notamment sur le "reporting financier", sur le budget et le contrôle de gestion, sur les investissements, sur le suivi des engagements financiers et enfin, sur les éventuelles cautions, avals et autres garanties.

2.6. Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) :

Notre Société a toujours poursuivi, depuis sa création, une politique de vigilance dans la conduite de ses affaires tout en maintenant un accompagnement social et professionnel de ses salariés. De même, il a été poursuivi une politique spécifique lors de la création du site d'AMIENS, visant au développement économique, social et culturel de ce territoire.

Enfin, la politique de rémunération vise à respecter un multiple proche de 5 entre la rémunération la plus faible et celle la plus élevée, pour un temps plein.

2.7. Dispositifs de gestion des risques :

Votre Direction rappelle que le risque est défini par "la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société ou encore sa réputation", et que cette gestion est l'affaire de tous les acteurs de la Société.

Votre Direction précise que les objectifs de la gestion des risques sont de :

- Créer, préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- Sécuriser la prise de décisions afin de favoriser l'atteinte des objectifs ;
- Mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour d'une vision commune des principaux risques.

Dans le cadre de la Pandémie de COVID-19, votre Direction a mis en œuvre un certain nombre de règles édictées au préalable pour les risques environnementaux et adaptés aux risques épidémiologiques, car ce risque n'avait pas été jusqu'alors envisagé comme probable.

Votre Direction a donc procédé à l'adaptation de ces normes avec un corpus de règles très strictes visant au respect de la distanciation physique, notamment dans le cadre des plateaux dits "open space" qui sont utilisés pour les prestations accomplies par votre Société, avec protocole sanitaire adéquate.

Un présentiel physique a toujours été maintenu pendant la période de confinement, afin d'assurer une permanence des fonctions essentielles de notre Société.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent aux propositions ci-dessus formulées. Nous espérons qu'elles auront votre approbation, et que vous voudrez bien accorder quitus à vos Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux questions liées à l'ordre du jour que vous jugeriez utiles de nous poser.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital en fin d'exercice					
Capital social	337 500	337 500	337 500	337 500	337 500
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligation					
Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 532 368	2 044 664	1 969 956	1 955 150	1 991 661
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	225 113	-42 974	-60 450	183 526	229 622
Impôts sur les bénéfices	16 948				55 326
Participation des salariés due au titre de l'exercice (Intéressement)	6 954				30 250
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	177 642	14 764	-26 673	150 674	141 500
Résultat distribué		32 424			54 040
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0,1789	-0,0382	-0,0537	0,1631	0,1280
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,1579	0,0131	-0,0237	0,1339	0,1258
Dividende attribué à chaque action (hors avoir fiscal)		0,0288			0,0480
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	59	54	46	40	38
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 266 238	1 222 763	1 135 938	989 391	1 006 748
Montant des sommes versées aux titres des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	501 010	444 855	433 870	374 201	375 836